La Prairie

Avis public

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Je soussignée, greffière de la Ville de La Prairie, donne avis à tous les citoyens concernés que le conseil de la Ville de La Prairie étudiera lors de la séance ordinaire du 3 juin 2019 qui se tiendra à 19 h 30, dans la salle du conseil de l'hôtel de Ville, au 170, boulevard Taschereau, bureau 400 à La Prairie, une demande de dérogation mineure relative à un projet d'agrandissement au 10, rue des Pivoines (lot 2 264 462 du cadastre du Québec).

La demande vise à autoriser la construction d'un garage attaché à la résidence existante avec une largeur extérieure de 3,07 mètres au lieu de 3,6 mètres tel que prévu à l'article 145 du règlement de zonage numéro 1250, le tout tel que montré au plan projet d'implantation préparé par Sébastien Rheault, arpenteur-géomètre, daté du 18 avril 2019. Si acceptée, la dérogation sera de l'ordre de 0,53 mètre.

Toute personne ou organisme intéressé qui le désire pourra se faire entendre à cette occasion avant la prise de décision par le conseil.

Donné à La Prairie, ce 8 mai 2019.

(Signé) Danielle Simard

Me Danielle Simard, OMA
Greffière et directrice du Service
du greffe et des affaires juridiques